

raison des services qu'il avait rendus, un arrêté du comité de Salut public, daté du même jour, nomma le citoyen Bonaparte aux fonctions de général en chef de l'armée de l'intérieur, en remplacement du citoyen Barras, dont la démission était enfin acceptée.

La correspondance de ces premiers jours a un caractère remarquable. Les billets que s'écrivirent en ce temps le général et Mme de Beauharnais ne portent malheureusement ni date de mois ni date d'année, et il faut un certain effort d'induction pour leur en assigner une approximative. Nous ne parlons que du mois et du jour; car il n'y a nul doute sur l'année: ils sont tous de la fin de 1795. Il avait été évidemment question entre Mme de Beauharnais et Barras d'un grand poste pour le général Bonaparte, plus spécialement du commandement en chef de l'armée d'Italie, où le Directoire avait l'intention de frapper un grand coup contre l'Autriche.

Ce ne peut donc être qu'au mois de décembre 1795 ou au mois de janvier 1796 que Joséphine adressa à Bonaparte le billet suivant, daté probablement du 6 brumaire an IV :

« Vous ne venez plus voir une amie qui vous aime; vous l'avez tout à fait délaissée; vous avez bien tort, car elle vous est tendrement attachée.

« Venez, demain septidi, déjeuner avec moi; j'ai besoin de vous voir et de causer avec vous sur vos intérêts.

« Bonsoir, mon ami, je vous embrasse.

« V^e BEAUHARNAIS. »

En acceptant son invitation, Bonaparte lui envoya, le soir même, le billet suivant :

« Je ne conçois pas ce qui a pu donner lieu à votre lettre. Je vous prie de me faire le plaisir de croire que personne ne désire autre chose que moi à faire quelque chose qui puisse le prouver. Si mes occupations me l'avaient permis, je serais venu moi-même porter ma lettre.

« BUONAPARTE. »

Ce billet, griffonné comme à l'ordinaire par Bonaparte, portait pour date 28, *vendredi*. Dans sa précipitation, il l'avait daté en vieux style, et non 28 *vendém.*... c'est-à-dire vendémiaire, comme on serait porté d'abord à lire, mais 28 *vendém.*... Or le 28 octobre 1795, qui était un vendredi, correspond précisément à « 6 brumaire » que nous avons assigné pour date au billet de Mme V^e Beauharnais.

Cependant, le Directoire n'était pas encore nommé, et la Convention procéda au choix des cinq citoyens pris dans son sein qui devaient le composer.

Ces cinq hommes étaient assurément de sincères républicains; mais Bonaparte et les idées politiques du temps n'augurent pas favorablement du personnel du Directoire. La Révéillère était un honnête homme, mais il avait peu de portée dans les idées. Barras, malgré les services réels qu'il avait rendus constamment à la cause républicaine, avait les mœurs d'un grand seigneur de l'ancien régime; Rewbell et Letourneur n'avaient montré à la Convention qu'un zèle peu éclairé. Carnot seul avait déployé une grande capacité dans les affaires de la guerre et dans l'organisation des quatorze armées de la République aux époques les plus difficiles; il avait été, comme on l'a dit, *l'organisateur de la victoire*; savant de premier ordre, citoyen intègre, il était investi de la confiance générale à cause de sa probité et de ses mœurs austères; mais ce n'était point une tête politique. Bonaparte ne fut pas le seul à craindre que le pouvoir qui leur était confié ne manquât entre leurs mains de l'homogénéité de vues et de l'ascendant moral nécessaires en présence des factions mal éteintes et de l'esprit de sourde contre-révolution soigneusement entretenue par les royalistes du dedans et du dehors; mais c'était, après tout, un pouvoir de la part duquel la République n'avait pas à craindre de trahison. Aussi Bonaparte résolut-il de le servir de toutes ses facultés.

Barras, son ami politique, son protecteur, pour appeler franchement les choses par leur nom, était donc membre du Directoire, et Bonaparte commandant en chef de l'armée de l'intérieur.

Toujours préoccupé de l'Italie, il en parlait sans cesse; là se déployait pour lui le champ de bataille où la République française devait se faire reconnaître du monde, et frapper son premier ennemi, l'Autriche. Le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796), il rédigea et signa un projet d'attaque comme il savait les faire, intitulé : *Note sur l'armée d'Italie*. C'était le troisième travail consacré par lui à cette Italie, vers laquelle tendaient toutes ses aspirations, qu'il avait pour ainsi dire toujours en tête.

Il adressa ce projet au général Aubert du Bayet, qui avait été nommé ministre de la guerre le 5 novembre 1795, et qui en garda le portefeuille jusqu'au moment où il passa à l'ambassade de Constantinople, à laquelle il fut envoyé en vue, précisément, d'après les plans de Bonaparte, de favoriser ainsi indirectement la campagne d'Italie alors décidée. C'était un homme d'esprit et un loyal officier, qui apprécia ce projet et le recommanda au Directoire. Aussi le lui rappela-t-il avec orgueil dans une lettre de Constantinople, du 14 thermidor an V (1^{er} août 1797) : « Il doit sans doute m'être permis de me glorifier de vos exploits,

d'abord comme citoyen français, ensuite comme ministre qui sut vous apprécier, longtemps avant votre gloire, auprès du Directoire exécutif. » On sait que le général Aubert du Bayet trouva, comme on l'avait prévu, le Grand Seigneur très-sympathique à la France et très-hostile au cabinet de Vienne. Dans l'audience qu'il en obtint, et où il lui présenta une compagnie d'artillerie, alors dénommée *Volante*, le général Aubert du Bayet lui ayant notifié l'avènement du Directoire exécutif : « *Au moins celui-là n'épousera pas une archiduchesse d'Autriche*, » s'écria spirituellement le sultan Sélim III, qui avait attribué tous les désastres de Louis XVI à son mariage avec Marie-Antoinette.

C'est le 23 février 1796 (4 ventôse an IV), que le général Bonaparte, commandant en chef de l'armée de l'intérieur, fut nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie en remplacement du général Schérer.

Cette nomination était certainement due, en grande partie du moins, à Barras. Elle entraînait dans ses plans politiques, et aussi dans ses plans particuliers, disons-le sans commentaire. Il considérait Bonaparte comme sa créature depuis le 13 vendémiaire; il avait reconnu sa grande capacité militaire, et il avait confiance dans le succès des entreprises du jeune général. Il comptait se faire un glorieux appui de ses victoires futures pour sa propre gloire, ou au moins pour le maintien de son crédit dans la République. En ce sens, on peut dire que Bonaparte fut son œuvre. Mais tout concourait à lui rendre cette œuvre facile, et, par-dessus tout, le mérite transcendant de l'homme qu'il protégeait. On peut faire honneur à Barras cependant d'avoir su deviner, par ce qu'il avait fait, ce qu'il pourrait faire, et dans le jeune officier général du 13 vendémiaire le général en chef de l'armée d'Italie. Toutefois, il n'était pas le seul qui eût décelé en Bonaparte un homme extraordinaire et le futur conquérant de l'Italie : Carnot avait été pour quelque chose dans sa nomination. Quand le Directoire délibéra pour trouver un successeur à Schérer, qui avait laissé languir l'armée d'Italie dans les Alpes, plusieurs généraux furent proposés : Bonaparte, Bernadotte et Championnet furent seuls mis en balance. Barras, Carnot et La Révéillère se prononcèrent sur-le-champ pour Bonaparte; Letourneur, qui penchait pour Bernadotte, et Rewbell pour Championnet, ne soutinrent leur candidat que faiblement, et se joignirent à leurs collègues après une courte discussion.

Ce ne fut même point Barras qui, le premier, proposa Bonaparte pour ce commandement si important, bien qu'il désirât vivement l'en voir investir; ce fut Carnot. Barras n'ignorait pas l'estime de celui-ci pour les rares qualités militaires de Bonaparte; il lui laissa le soin de les faire valoir. Lorsque le 18 fructidor eut englobé injustement Carnot parmi les victimes innocentes de cette journée, d'ailleurs nécessaire au salut de la République, Carnot, attribuant sa disgrâce imméritée à la rivalité de Barras, déclara nettement dans sa réponse au rapport de Baillieu, qui l'incriminait, la part qu'il avait prise à la nomination de Bonaparte. « Il n'est point vrai, dit-il dans cet écrit, que ce soit Barras qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie; c'est moi-même. Mais sur cela on a laissé filer le temps pour savoir comment il réussirait; et ce n'est que parmi ses intimes que Barras se vanta d'avoir été l'auteur de sa proposition au Directoire. Si Bonaparte eût échoué, c'est moi qui étais le coupable; j'avais proposé un jeune homme sans expérience, un intrigant; j'avais évidemment trahi la patrie; les autres ne se mêlant point de la guerre, c'était sur moi que devait tomber toute la responsabilité. Bonaparte est triomphant : alors c'est Barras qui l'a fait nommer, c'est à lui qu'on en a l'obligation; il est son protecteur, son défenseur contre mes attaques; moi, je suis jaloux de Bonaparte; je le traverse dans tous ses desseins, je le persécute, je le dénigre, je lui refuse tout secours, je veux évidemment le perdre. Telles sont les ordures dont on remplit dans le temps les journaux vendus à Barras. »

Voilà, certes, de curieuses révélations, et elles expliquent cette sorte de respectueuse estime que Napoléon professa toujours pour Carnot, en dépit de l'antipathie que lui inspirait d'ailleurs la sévérité de ses principes, à lui, dont le républicanisme avait fait si complètement naufrage dans la tempête du 18 brumaire.

C'est ainsi que Napoléon, qui regrettaît qu'une si haute individualité échappât à son action, lui disait un jour : « Monsieur Carnot, tout ce que vous voudrez, quand vous voudrez et comme vous voudrez. L'honnête et inflexible républicain s'était retiré sous sa tente, et il y resta pendant toute l'épopée impériale. Mais l'admiration, on peut dire l'affection qu'il avait conçue pour le héros de vendémiaire, était encore si vivace en 1814, à l'heure des revers, qu'il n'hésita pas à offrir au vaincu de l'Europe coalisée son bras *saxaginaire*.

Sorti du Directoire par une crise, dans laquelle il eut Barras pour adversaire, Carnot met dans ses récriminations contre Barras beaucoup d'amertume; mais là n'est pas pour nous l'intérêt du passage que nous venons de rapporter; il réside en ceci que Carnot fut pour beaucoup dans cette nomination,

dont résulta la rapide et magnifique campagne d'Italie, et c'est, comme on le voit par le passage que nous venons de citer, un honneur dont lui-même, à juste titre, ne voulait pas qu'on le dépouillât.

La nomination de Bonaparte à ce commandement est du 4 ventôse an IV (23 février 1796); mais, avant qu'elle fût annoncée officiellement, le général, amoureux de Joséphine, avait demandé sa main et l'accablait des plus vives instances pour qu'elle ne s'arrêtât à aucune des considérations qui paraissent la faire hésiter. Quant à lui, il ne faisait aucun mystère ni de sa passion ni de son désir de se marier avec Mme veuve Beauharnais; il en parlait fréquemment à Barras. Un jour que celui-ci tenait entre ses mains le projet de campagne intitulé : *Note sur l'armée d'Italie*, le directeur dit au général : « Voilà le présage de nombreuses victoires et d'une belle conquête. — Pour moi, répondit Bonaparte, il ne m'en faut qu'une : celle du cœur de la citoyenne Beauharnais. — Vous l'avez faite, général, je le sais, » reprit Barras. Dès ce moment, il fut plus question que jamais du mariage de Bonaparte avec Joséphine, et de traduire en un acte officiel ce qui jusque-là n'avait été que dans les vœux de l'un et de l'autre.

On a de ce temps une longue et singulière lettre de Joséphine, sans date, mais probablement de janvier 1796, adressée à une de ses amies, dont on ignore le nom, parce que cette lettre, ayant évidemment été envoyée à la destinataire sous enveloppe, celle-ci s'est perdue. L'autographe seul a échappé; en voici la copie textuelle. Cette lettre accuse bien des faiblesses et des incertitudes de cœur et d'esprit dans cette douce et excellente femme, qui devait devenir impératrice des Français. L'accent en est triste et touchant, et l'on y sent, au fond, je ne sais quoi de douloureux : *Sunt lacrymæ rerum*. La préoccupation de l'âge semble surtout la tenir en suspens :

« On veut que je me remarie, ma chère amie. Tous mes amis me le conseillent, ma tante me l'ordonne presque, et mes enfants m'en prient. Pourquoi n'êtes-vous pas là pour me donner vos avis dans cette importante circonstance, pour me persuader que je ne puis refuser cette union, qui doit faire cesser la gêne de ma position actuelle? Votre amitié, dont j'ai déjà eu tant à me louer, vous rendrait clairvoyante pour mes intérêts, et je me déciderais sans balancer à des que vous auriez parlé.

« Vous avez vu chez moi le général Buonaparte. Eh bien, c'est lui qui veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve!

« L'aimez-vous? allez-vous me demander : — Mais... non. — Vous avez donc pour lui de l'éloignement? — Non; mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît, et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout en fait de religion. L'amour étant une espèce de culte, il faudrait aussi, avec lui, se trouver toute différente de ce que je suis; et voilà pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient les irrésolutions de mon caractère faible. Prendre un parti à toujours parait fatigant à ma créole nonchalance, qui trouve infiniment plus commode de suivre la volonté des autres.

« J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses, dont il parle également bien, la vivacité de son esprit, qui lui fait comprendre la pensée des autres presque avant qu'elle ait été exprimée; mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui impose même à nos directeurs : jugez s'il doit intimider une femme! Enfin, ce qui devrait me plaire, la force d'une passion dont il parle avec une énergie qui ne me permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner.

« Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer de conserver longtemps cette tendresse violente, qui, chez le général, ressemble à un accès de délire? Si, lorsque nous serons unis, il cessait de m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura fait pour moi? ne regrettera-t-il pas un mariage plus brillant qu'il aurait pu contracter? Que répondrai-je alors? que ferai-je? je pleurerai. — La belle ressource! vous écririez-vous. — Mon Dieu, je sais que cela ne sert à rien; mais, dans tous les temps, c'est la seule ressource que j'aie trouvée lorsque l'on blessait mon pauvre cœur, si aisé à froisser. Écrivez-moi promptement, et ne craignez pas de me gronder si vous trouvez que j'ai tort. Vous savez que, venant de vous, tout est bien reçu.

« Barras assure que, si j'épouse le général, il lui fera obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie. Hier Buonaparte, en me parlant de cette faveur qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas encore accordée : *Croient-ils*, me disait-il, que j'aie besoin de protection pour parvenir? *Ils seront tous trop heureux, un jour, que je veuille bien leur accorder la mienne.* Mon épée est à mon côté, et, avec elle, j'irai loin.

« Que dites-vous de cette certitude de réussir? N'est-elle pas une preuve d'une confiance provenant d'un amour-propre excessif? Un général de brigade protéger les chefs du gouvernement! Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire possible tout ce que cet homme singulier me mettrait dans la tête de faire; et, avec son imagination, qui peut calculer ce qu'il entreprendrait?

« Nous vous regrettons tous ici, et nous ne nous consolons de votre absence prolongée qu'en parlant de vous à tout instant, et en cherchant à vous suivre pas à pas dans le beau pays que vous parcourez. Si j'étais sûre de vous trouver en Italie, je me marierais demain, à condition de suivre le général; mais nous nous croiserions peut-être en route. Aussi je trouve plus prudent d'attendre votre réponse avant de me déterminer. Hâtez-la, et votre retour encore davantage.

« Madame Tallien me charge de vous dire qu'elle vous aime tendrement. Elle est tous les jours belle et bonne, n'employant son immense crédit qu'à obtenir des grâces pour les malheureux qui s'adressent à elle, et ajoutant à ce qu'elle accorde un air de satisfaction qui lui donne l'air d'être l'obligée. Son amitié pour moi est ingénieuse et tendre; je vous assure que celle que j'éprouve pour elle ressemble à ce que j'ai pour vous : c'est vous donner l'idée de l'affection que je lui porte.

« Hortense devient de plus en plus aimable; sa charmante taille se développe, et, si je voulais, j'aurais une belle occasion de faire de fâcheuses réflexions sur ce maudit temps qui n'embellit les uns qu'aux dépens des autres! Heureusement, j'ai bien autre chose en tête vraiment, et je glisse sur les idées noires pour ne m'occuper que d'un avenir qui promet d'être heureux, puisque nous serons bientôt réunies pour ne plus nous quitter. Sans ce mariage qui me tracasse, je serais fort gaie, en dépit de tout; mais tant qu'il sera à faire, je me tourmenterai. Je me suis fait l'habitude de souffrir, et si j'étais destinée à de nouveaux chagrins, je crois que je les supporterais, pourvu que mes enfants, ma tante et vous me restassiez.

« Nous sommes convenues de supprimer les fins de lettres : adieu donc, mon amie. »

Ce n'est pas souvent que l'histoire est assez heureuse pour mettre la main sur des pièces aussi curieuses, aussi intéressantes; cette lettre nous fait prendre Bonaparte sur le vif, et aucun historien n'a jamais exprimé d'une façon plus saisissante et plus originale l'influence que cet homme extraordinaire exerçait sur tous ceux qui vivaient autour de lui, sur ses supérieurs comme sur ses égaux et ses inférieurs. Pauvre femme, qui trouvait ridicule l'ambition qu'il manifestait de vouloir protéger ses camarades; si elle avait pu soulever un simple coin du voile qui recouvrait l'avenir, si elle avait pressenti ce que le génie et la fortune réservaient au petit général Bonaparte!...

Mme de Beauharnais, à la veille de devenir Mme Bonaparte, était, on en conviendra, dans une bien singulière et bien fâcheuse situation d'esprit... Que d'hésitation! que de considérations de toute nature! Le mariage cependant ne tarda pas à être tout à fait arrêté, et, avant le 23 février 1796, jour de la nomination du général au commandement en chef de l'armée d'Italie, les publications légales en furent faites à la mairie du 11^e arrondissement de Paris. En effet, nous voyons dans l'acte de mariage, du 9 mars, que Bonaparte n'est qualifié que de général en chef de l'armée de l'intérieur, parce qu'il ne pouvait prendre que le titre qu'il avait au moment où devaient commencer les publications légales pour rendre possible l'acte de mariage du 9 mars. C'est un document curieux, que nous avons voulu lire de nos propres yeux et collationner de notre propre main.

Extrait du registre des actes de mariage de ventôse an IV, 11^e arrondissement.

« Du 19 ventôse an IV de la République. (Mercredi, 9 mars 1796.)

« Acte de mariage de Napoléon Buonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin, n^o (le numéro est en blanc), fils de Charles Buonaparte, rentier, et de Lætitia Ramolino.

« Et de Marie-Joséphine-Rose de Tascher, âgée de vingt-huit ans, née à l'île Martinique, dans les îles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chanteraine, n^o (le chiffre est en blanc), fille de Joseph-Gaspard de Tascher, capitaine de dragons, et de Rose-Claire Des Vergers Desanois, son épouse.

« Moi, Charles-François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture en présence des parties et témoins : 1^o de l'acte de naissance de Napoléon Buonaparte, qui constate qu'il est né le cinq février mil sept cent soixante-huit du légitime mariage de Charles Buonaparte et de Lætitia Ramolino; 2^o l'acte de naissance de Marie-Joséphine-Rose de Tascher, qui constate qu'elle est née le vingt-trois juin mil sept cent soixante-sept du légitime mariage de Joseph Gaspard de Tascher et de Rose-Claire Des Vergers Desanois.